Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 47

Artikel: Nos soldats à l'honneur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-215084

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

57me ANNÉE — N° 47. Samedi 22 novembre 1919.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — *Etranger,* un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 22 novembre 1919. — Nos soldats à l'honneur. — L'incognito (V. F.). — Pétabosson. — L'hôte du jardinier. — D'un bord à l'autre de la Sarine (B.). — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

NOS SOLDATS A L'HONNEUR

En Suisse, le 12 novembre 1919.

Mon cher *Conteur*,

C'ÉTAIT fête à *Belmont*[1] le 1er novembre. La petite bourgade avait revêtu sa parure des grands jours et ceux-ci sont rares à Belmont. Il n'y en a eu que deux, je crois, depuis le commencement de ce siècle : le centenaire de 1903 et, l'autre jour, la distribution des médailles aux soldats. On était venu, à cette occasion, d'Ependes, de Gressy, du Villaret, et même de plus loin. A 1 heure, tout le monde était rassemblé devant la maison communale. Trois vétérans, l'un de 1856, encore alerte en dépit de ses 88 ans, les deux autres de 1870-1871, occupaient la place d'honneur. Les troupiers de la mobilisation 1914-1918 étaient là, au nombre d'environ 70, superbes dans leurs uniformes. Il y avait aussi des landsturmiens, avec leur brassard fédéral, et la vaillante fanfare de Valeyres[2]. Aux sons entraînants des cuivres, un cortège s'organisa pour se rendre à la « mécanique »[3] où devait avoir lieu la cérémonie. Après les discours d'usage, tous fort beaux, le président du Conseil général appela chacun par son nom, les intéressés s'approchaient successivement d'une table recouverte d'un tapis. Là, de gracieuses jeunes filles en blanc revêtues d'une écharpe verte ou rouge épinglèrent sur la poitrine des bénéficiaires la médaille de fidélité au devoir que la commune leur destinait. A cet effet, on avait remis à chacune d'elles un billet indiquant un groupe de médaillés comprenant le nom d'un fiancé, d'un « bon ami » ou d'un préféré. Et c'étaient de bons rires quand l'un de ces braves, plus audacieux que d'autres de ses frères d'armes, déposait un baiser sur les joues rougissantes de l'une des jeunes filles.

Quant à la médaille, elle est d'un goût artistique très sûr. A l'avers sont gravées les armes de la commune : palé d'argent et d'azur, à deux tours crénelées de gueules[4]. Ces armes évoquent une époque intéressante de l'histoire du village. Le bleu et le blanc sont les couleurs qu'arboraient les puissants sires de Grandson qui édifièrent, au XIIe siècle, le château de Belmont, et dont les gens du lieu suivaient la bannière. Les tours crénelées rappellent le rôle protecteur que jouait le vieux bourg au moyen-âge, avec son manoir et sa double enceinte fortifiée. C'est là, en effet, que les gens de la région, depuis Orzens jusqu'à Suchy, venaient chercher un refuge en cas de danger, bien que certains d'entre eux, non sans malice, aient refusé parfois de contribuer aux travaux de renforcement ou d'entretien nécessaires. Au revers de la médaille se lit l'inscription : *Belmont sur Yverdon à ses soldats.*

Vers 3 heures, la distribution était terminée. Le cortège alors se reforma, plus imposant qu'à l'aller. En tête venaient la musique, les dragons avec un fanion fièrement porté par le jeune syndic de Belmont, le drapeau de la Jeunesse et celui du centenaire de 1903. Derrière ce groupe, marchaient le délégué du Département militaire, le préfet, le ministre de Gressy, les invités et les notabilités locales. Au centre suivaient les soldats décorés, y compris des vieillards. Un gros contingent de civils, des femmes et des enfants fermaient la marche.

On fit ainsi le tour du village, tandis que tonnaient les coups de mortier.

Une collation, au cours de laquelle on entendit deux nouveaux discours, fut ensuite servie aux participants et à la population. Les organisateurs et les gens de Belmont avaient bien fait les choses. Il y avait deux fustes de petit gris. Mais tu aurais dû voir ces « enchâtelées » de bricelets, de petits pains, de « taillés levés ».

Le même jour, après 5 heures, eut lieu la distribution des prix de la société de tir, car on avait profité du branle-bas général pour tout liquider à la fois.

Il est presque superflu de te dire qu'un bal clôtura la fête. Avant de regagner mes pénates, je pus voir encore le charmant défilé de la « Jeunesse » qui reprenait le chemin de la « mécanique » pour aller « lever les danses », chaque demoiselle ayant au bras le cavalier désigné par le tirage au sort. Je vois encore en pensée le joli minois et la main de fée de celle qui m'épingla la médaille, car « ça m'a remué le tieur », je te l'avoue. Et j'ai encore dans le palais le goût délicat des bricelets, des petits pains et du « taillé levé » de Belmont. Mais ne vas pas croire que c'est pour t'en donner l'envie que je t'en parle. Aussi bien ces messieurs du *Conteur* n'en doivent pas être à jeun : ils ont assisté sans doute à des distributions de médailles dans notre plantureuse campagne vaudoise.

* * *

Une cérémonie pareille à celle que je viens de te narrer à la « bonne franquette » avait lieu à *Champvent* le 31 août dernier. Là c'étaient les demoiselles qui embrassaient les militaires. Le premier qui eut cet honneur fut un vétéran du Sonderbund, Samuel Rouiller, encore ingambe et vigoureux malgré ses 95 printemps. Il avait revêtu pour la circonstance son vieil uniforme de 1847. On a beaucoup admiré le discours du syndic de Champvent et, à ce que dit la chronique, quelques privilégiés se sont régalés fort de son jambon. (Il a le coup pour le fumer).

La médaille de Champvent, comme celle de Belmont, est en bronze. A l'avers, une femme s'appuie sur la croix fédérale qu'elle tient de la main gauche. La droite fait le geste de couronner quelqu'un d'un rameau d'olivier. Au-dessus la légende, heureuse : *Aux vaillants défenseurs de la frontière helvétique.* Au revers figurent les armes de Champvent, rappelant les sires de ce nom, de la maison de Grandson. Elles portent : palé d'argent et d'azur, avec une fasce en devise, de gueules. Autour l'inscription : *Commune de Champvent reconnaissante.*

* * *

A l'autre bout du cercle de Belmont, dans les vergers et dans les arbres, se cache le coquet et paisible village d'*Oppens*, aux cheminées abondamment garnies de lards, de saucissons « boutefas », voire même de jambons.

En 1473 (29 avril), les gens d'Oppens, représentés par Guillaume Paccon, Jean Paccon et plusieurs autres, expliquèrent à leur curé[1] que l'église d'Orzens était éloignée d'Oppens d'une demi-lieue d'un chemin rude et pénible ; que la population, plus particulièrement les vieillards et les femmes enceintes ne pouvaient par conséquent s'y rendre que rarement — à peine les dimanches et à l'occasion des fêtes solennelles. Quant aux femmes qui relèvent de couches, disaient-ils, aussitôt qu'elles vont à l'église, elles en souffrent beaucoup, sans parler d'autres dangers qui se présentent chaque jour. (Si tu ne m'en crois pas, vas voir aux archives d'Oppens).

Pour éviter ces inconvénients, il fut décidé qu'une chapelle serait construite, fondée et édifiée à Oppens, à l'honneur du Dieu tout puissant, de notre Seigneur Jésus-Christ, de la glorieuse Vierge Marie et du bienheureux Sébastien. Les gens d'Oppens dotèrent cette chapelle d'une messe à voix basse à dire par le curé d'Orzens ou son vicaire « à perpétuité » le mercredi de chaque semaine ou le lendemain en cas d'empêchement. Le curé était tenu d'y faire à cette occasion de l'eau bénite. Ceux d'Oppens s'engageaient à fournir le calice, le livre ou missel, les chandelles, les vêtements sacerdotaux ou autres ornements. Pour la messe et l'eau bénite, ils firent une donation entre vifs de 72 sous lausannois de cens, à la condition que le curé marierait les ressortissants d'Oppens dans la chapelle et y recevrait à la messe les femmes relevant de couches. Il recevra en outre chaque fois son repas et un chapon. On lui devra également son repas, s'il le demande, pour l'office qu'il célébrera le jour de St-Sébastien. Les habitants ne seront toutefois point exemptés de se rendre à l'église paroissiale d'Orzens les dimanches et jours de fête, ni de contribuer aux réparations de cette église. L'évêque de Lausanne, Benoît de Montferrant, approuva cette fondation en son château de St-Maire, le 30 octobre 1477[2].

Les armes d'Oppens, adoptées récemment par le Conseil général, portent de simple[3] à trois fasces ondées d'argent, au chef de même chargé de la lettre O gothique. Les trois ondes font allusion aux trois jolis ruisseaux qui arrosent le territoire de la commune : la *Greylaz*, la *Menthue* et le *Sauteruz*.

Le 26 octobre dernier, les soldats du village ont reçu leur médaille. Elle est en argent ; d'un côté se voient les armes ci-dessus décrites, avec

[1] District d'Yverdon.
[2] Sous Rances.
[3] Battoir à blé.
[4] Rouge.

[1] Guillaume de Roschiaco (Rochaix), chanoine et sacristain de Salanche, curé et recteur d'Orzens.
[2] Traduit du latin par M. A. Millioud.
[3] Vert.

l'inscription : *Oppens à ses soldats, 1914-1918 ;* de l'autre figure un TELL fort martial. Cette médaille fait honneur à cette commune ainsi qu'au crâne et amène juge de paix qui en a pris l'initiative. Ceux qui ont participé à la cérémonie disent qu'ils s'en souviendront jusqu'à la mort.

L'histoire ne dit pas si, à Oppens, ce sont les filles qui embrassent les garçons, ou vice-versa.

Si tu vas dans ces parages, pousse jusqu'à Bioley-Magnoux — dont je te reparlerai peut-être un jour — et demande au peseur des truites de l'*Augine*. Tu m'en diras des nouvelles.

Excuse la longueur de cette épître et crois-moi, mon cher Julien, ton bien cordialement dévoué.

Le fils au commis.

Au tribunal de police. — *Le président.* — Reconnaîtriez-vous bien le mouchoir qu'on vous a volé ?

Le plaignant — Parbleu ! si je le reconnaîtrais.

— Faites attention, il y en a beaucoup de semblables. Tenez, j'en ai justement un pareil dans ma poche.

— Cela ne m'étonne pas, on m'en a déjà volé plusieurs.

Illusion. — Mlle Lili, à l'une de ses cousines, qui se dit poitrinaire :

— Toi, poitrinaire !... Mais tu n'en as pas !

L'INCOGNITO

On connaît l'historiette de Louis Ruchonnet et des Anglaises :

Le conseiller fédéral vaudois passait ses brèves vacances à son chalet des Torneresses, aux Plans de Frenières. Au cours d'une excursion dans le vallon de La Varraz, il fut surpris par une pluie torrentielle. Trempé jusqu'aux os, il se réfugia dans un chalet. On lui donna les vêtements d'un vacher gros et trapu. Rien n'était plus curieux que de voir en cet accoutrement la longue et mince taille de Louis Ruchonnet, racontait un témoin de la scène. Tandis que séchaient ses habits, survinrent des dames anglaises, chassées elles aussi par le déluge. Elles prirent le vacher d'emprunt pour le maître du chalet. Louis Ruchonnet se garda de les détromper. Comme le fruitier était momentanément à l'étable, il leur fit les honneurs du logis, leur offrit de la crème et, répondant à leurs multiples questions, les initia à la façon de faire le fromage. Tout cela dit dans l'anglais le plus pur. Ces dames se montrèrent étonnées autant que charmées d'entendre un simple pâtre s'exprimer si bien dans leur langue. Louis Ruchonnet donna pour explication que dans son pays tous les pâtres de son espèce parlaient l'anglais. Elles voulurent savoir son nom, « Djan de la Bolliettaz », leur répondit-il.

Quelques jours plus tard, les mêmes personnes reconnurent, à la table d'hôte de la pension Marlétaz, leur aimable amphitryon de La Varraz et ouvrirent de grands yeux en apprenant qu'il faisait partie du gouvernement de la Suisse. Leur récit enthousiasma si fort le père de l'une d'elles, qu'il sollicita l'honneur d'être reçu par l'homme d'Etat qui ne s'offusquait pas d'être pris pour un fruitier de nos montagnes. Il quitta Louis Ruchonnet, enchanté comme les jeunes Anglaises, de sa cordialité et de la simplicité de ses manières.

Un autre Vaudois, qui, pour le cœur et l'intelligence peut être comparé à Louis Ruchonnet, aime aussi à vivre incognito durant les rares loisirs que lui laisse une existence harassante. Il s'échappe alors de la ville et, comme le grillon de la fable, demeure caché dans son agreste lieu natal. S'il s'en écarte, ce n'est jamais que dans un rayon de deux ou trois lieues au plus. Vêtu comme le plus humble des campagnards, il court avec délices les champs et les forêts. Un jour, s'étant chargé de quelque commission pour l'un de ses voisins, il lui emprunta son cheval et son char à ridelles. Il rentrait chez lui en cet équipage, quand un particulier cheminant péniblement au bord de la route le fit s'arrêter.

— On peut monter ? lui demanda celui-ci, et sur un signe affirmatif, le voilà qui se hisse à côté du conducteur. « On boira un demi à la prochaine pinte, si tu es d'accord », ajouta le piéton en guise de remerciements. Il avait pris l'automédon pour un valet de ferme.

A la première auberge, ils partagèrent le demi-litre de petit blanc. Mais ce ne fut pas l'obligé qui régala.

— N'aie pas peur, mon ami, je me vengerai à la pinte de Z., fit-il en reprenant sa place sur le véhicule.

Ils ne tardèrent pas à arriver à Z.

— Dépêche-toi de remiser ton char, dit l'homme ; je vais toujours commander ce demi.

— Non, merci, répondit le pseudo valet en montrant une dame à la porte d'une maison : la patronne m'attend.

Et l'autre, tournant la tête de ce côté-là :

— C'est ta patronne ?

— Oui.

— Quelle sale gueule !

Le grossier personnage n'avait rien du physionomiste et ne se doutait pas que la dame dont il parlait avec tant d'incongruité était une personne distinguée entre toutes et, bien plus, la propre femme de celui qui l'avait si obligeamment pris sur son char à ridelles. Il finit cependant par apprendre sa double méprise et, depuis, il s'en veut si furieusement qu'on le voit fuir tous ceux qui, non sans malice, lui demandent s'il a jamais rencontré M. X., connu dans tout le canton.

Quant à M. X., il aura dû se dire que de garder l'incognito ne préserve pas de tous les ennuis.

V. F.

PÉTABOSSON

Un de nos lecteurs nous demande de poser la question suivante :

« D'où vient le mot *pétabosson* pour désigner un « officier de l'état civil ? »

L'HOTE DU JARDINIER

Le jardinier du roi de Montenegro est un de nos compatriotes, originaire des environs de Morges — nous n'avons pu savoir son nom. Il est fort estimé de son maître, qui lui témoigne une sympathie particulière. Il prend, dit-on, parfois fantaisie au roi d'aller partager les « dix heures » de son jardinier, avec qui il s'entretient familièrement.

Entre mamans. — Comment donc avez-vous songé à faire de votre fille une pianiste ?

— Mais elle ne savait rien faire de ses dix doigts.

C'est bien ça. — En politique, les nigauds croient que c'est arrivé et les malins tâchent que ça arrive.

Le verre d'eau sucrée. — Entendu pendant une conférence :

— Comme il est plein de son sujet ! dit un assistant.

— Mais comme il est lent à se vider !... réplique un voisin.

« **A prendre ou à laisser.** » — Voilà un titre vraiment plaisant. Il est d'un auteur qui voit, semble-t-il, la vie comme elle doit être vue. Dans ce titre, on pressent déjà l'esprit qui anime tout le livre ; on ne peut résister à la tentation. On tourne le premier feuillet. Lorsqu'on l'a tourné, on s'en va presque sans s'en apercevoir jusqu'au dernier. Et puis, on ferme le volume sous une impression reposante, nouvelle, agréable. Elle vous affranchit un moment des préoccupations ordinaires de l'existence, qui, certes, n'ont rien de folichon à l'heure présente. On quitte ce livre avec l'intention bien arrêtée d'y revenir à la première occasion.

Mais de qui donc est cet ouvrage, demandez-vous ? Devinez !... De *Balthazar* (Henri Roorda, professeur), le chroniqueur spirituel et original dont chaque dimanche matin vous cherchez l'article dans la *Tribune*, avant même de lire la manchette annonçant les dernières nouvelles.

A présent, vous n'hésitez plus ; vous partez du pied gauche chez les éditeurs : MM. *Payot et Cie.*

Voyons ! — Un brave homme sent dans la rue un pick-pocket mettre la main à son gousset et tenter de lui dérober sa montre.

Il arrête doucement la main du voleur, en souriant, et lui dit d'un ton paterne :

— Un peu de tenue, je vous prie ; si les sergents de ville vous voyaient !

La valse. — A la petite sauterie de Mme X..., un invité, qui n'est pas très adroit de ses jambes, faisait valser à contre-temps Mme de F...

Quand il la reconduisit à sa place, Mme de F... lui demanda s'il aimait la valse.

— Beaucoup, madame.

— En ce cas, lui dit-elle, vous devriez bien l'apprendre.

D'UN BORD A L'AUTRE DE LA SARINE

Les rapports qui, depuis des siècles, existent entre la Suisse allemande et la Suisse romande ont enrichi la langue de celle-ci d'un grand nombre de mots — environ neuf cents — empruntés à la langue allemande et dont beaucoup ont été déformés au point d'être employés sans qu'on se doute de leur origine. Nous avons employé nous-mêmes, dans nos jeunes années, et entendu employer de tels mots dont nous n'avons compris le vrai sens qu'après avoir, tant bien que mal, plutôt mal que bien, appris l'allemand.

Vous savez ce que, dans les campagnes neuchâteloises, on appelle une *peuglisse ?* — Non. — Mais, tout simplement, un fer à repasser. « Il me faudra une *peuglisse* neuve. » C'est la romanisation du mot suisse allemand *bögelise*, correspondant au mot *Bügeleisen*, par lequel, en allemand, on désigne le fer à repasser. De même que jadis, des Lausannois irrévérencieux se permettaient d'appeler *la brouette* le chemin de fer de Lausanne-Echallens, les gens de la Chaux-de-Fonds, nés malins, appellent volontiers *la peuglisse* le chemin de fer La Chaux-de-Fonds-Les Ponts. Dans le district de Waldenbourg (Bâle-Campagne), les paysans disent *'s Glättiseli* (das Glatteisen = fer à repasser) pour locomotive. D'après Ernest Tappolet, on trouve le mot *beuglisse* dans le canton de Neuchâtel dès 1706 et dans le Jura bernois dès 1760. Le *bögelise* (Bügeleisen) est employé par les tailleurs pour repasser le drap et le *Glätlise* (Glatteisen = lisseur) par les blanchisseuses pour les étoffes légères.

On désignait parfois, à la campagne, le tailleur sous le nom de *schnidre*, où il est facile de retrouver Schneider (= tailleur).

Le *schnidrebock* est le siège en chevalet (Bock = bouc) croisé où le tailleur s'asseyait jadis pour travailler, lorsqu'il « allait en journée ».

Le fait que dans certaines parties du Jura bernois et du canton de Fribourg, la plupart des fermiers et paysans sont des suisses allemands, parce que les welches se sont, de préférence, voués à l'horlogerie, a eu pour conséquence l'adoption d'un certain nombre de noms de légumes et de fruits dégermanisés. On prête à un fermier de Romont cette phrase : Auguste, va chercher le *fuederli Heu* (le faix du char de foin), mais tu mettras le *schleiftrog* (sabot), sans quoi le *Wägeli* (la voiture) va contre le *See* (le lac), mais cela paraît arrangé pour la circonstance, comme ce dicton d'Orvin, près Bienne : quand les *chpatzes* (moineaux) se virent (se tournent) dans la *chtoube* (Stube = chambre, cuisine), c'est signe de *règue* (Regen, pluie).

On dit chez nous : les jeunes gens aiment à